



Fiche technique

SOLIFOSSE

Date d'impression : Juin 2014

Version n°1

Date de révision : 04/06/2014

- Nom du produit : SOLIFOSSE
- Responsable de la mise sur le marché : SOLIBIO SARL
98 avenue Saint Eloi
87110 SOLIGNAC
Tél : 05-55-00-63-43
contact@solibio.eu
www.solibio.eu/
- Principe : Produit non polluant obtenu à partir de deux principales ressources naturelles : le calcaire marin et la potasse végétale. Il apporte les nutriments essentiels aux bons développements bactériens des systèmes d'assainissement : fosses septiques, micro-stations, lagunes aérées...
- Performances : A été mis au point par notre laboratoire pour répondre à l'origine à la problématique très contraignante de l'assainissement en milieu tropical. Son efficacité a été confortée pendant plus de 5 ans. Il est de ce fait encore plus efficace en milieu tempéré où les contraintes sont moins sévères.
Son utilisation permet de réduire la production d'hydrogène sulfuré, principal responsable de la formation des odeurs et de la destruction des installations (corrosion des métaux, destruction des bétons). Sa potasse végétale permet également par saponification d'entraîner et de rendre assimilables les graisses qui colmatent les tuyauteries. Le calcaire marin est un régulateur d'acidité qui facilite le travail des bactéries.
- Règlementation : Détergent
- Utilisation autorisée de la préparation : Nutriments essentiels au bon développement bactérien afin de traiter les systèmes d'assainissement suivants : fosses septiques, fosses toutes eaux, micro-stations, lagunes aérées...
- Type de préparation : Solide, poudre
- Numéro de lot et DLUO : Se référer au flacon
- Numéro d'appel d'urgence : SAMU : 15
POMPIERS : 18
Centre antipoison PARIS : 01-40-05-48-48
Centre antipoison LYON : 04-72-11-69-11
Centre antipoison MARSEILLE : 04-91-75-25-25
- Mode d'emploi : Décliné en boîte cylindrique de 500 g pour les assainissements de petite taille ou en boîte de 5 kg pour les



Fiche technique

SOLIFOSSE

Date d'impression : Juin 2014

Version n°1

Date de révision : 04/06/2014

grosses installations.

Pour une installation de 4 personnes, le dosage est d'un verre de produit tous les 3 mois, à mettre dans la cuvette des toilettes, dans l'évier, dans les siphons de baignoire et de douche.

- Nettoyage : Nettoyage des outils à l'eau
 - Protection :
Conserver hors de portée des enfants.
Ne pas ingérer.
Éliminer l'emballage vide et/ou le produit non utilisé dans des conteneurs appropriés et étiquetés conformément aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.
 - Stockage : Conserver et stocker le produit à l'abri du froid, du gel et de la chaleur.
-